

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

88190 Golbey

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

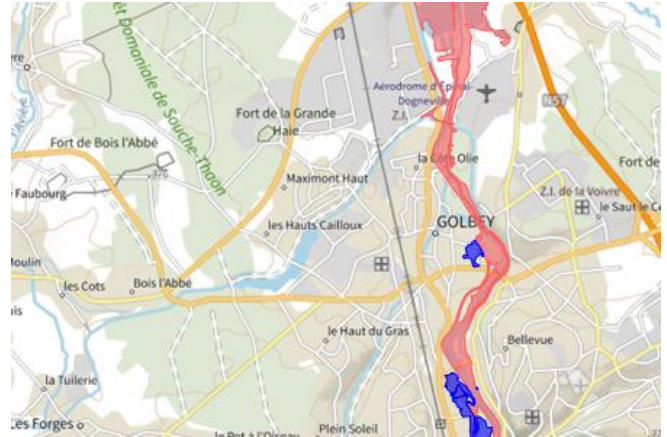
Risque d'inondation sur Golbey

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPRNi_MOSELLE_CENTRE (88DDT20060002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNi_MOSELLE_CENTRE a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 12/05/2004

Date d'approbation : 24/05/2007

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Moselle(Zones Inondées)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Golbey



DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

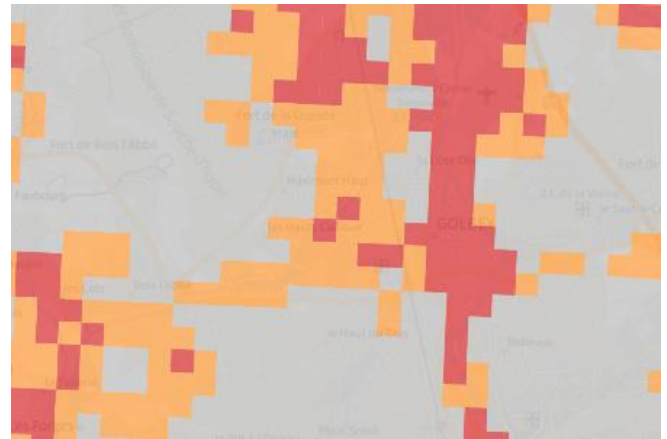
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1818802A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2018	27/07/2018
INTE0700065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2006	10/03/2007
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600559A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/11/1996	05/02/1997
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/07/1984	18/10/1984
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1983	05/08/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Golbey

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

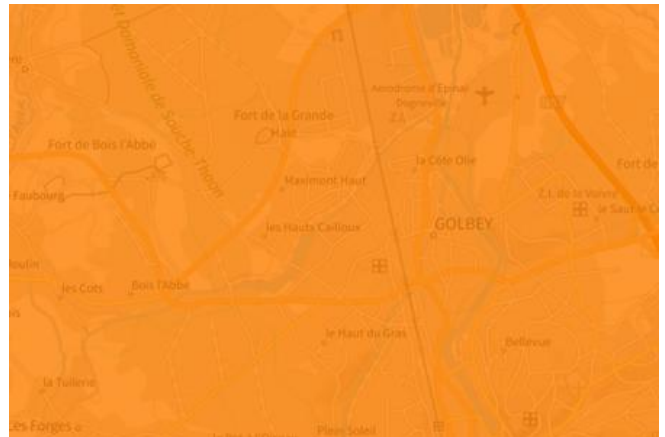
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Golbey

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Golbey

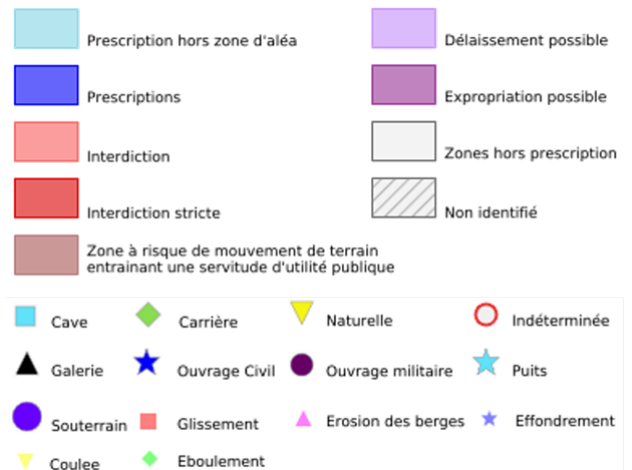
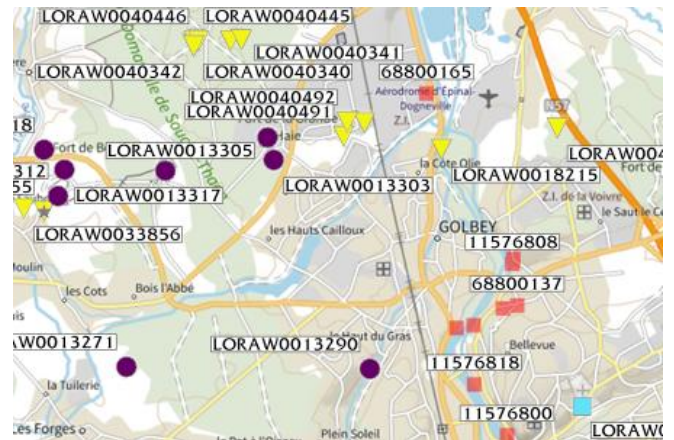
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Golbey

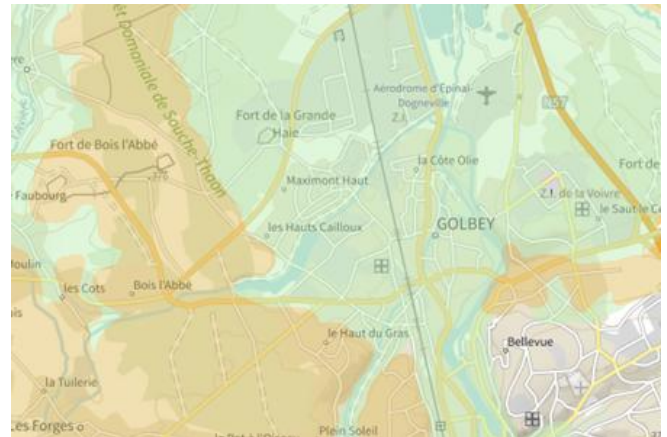
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Golbey

R Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

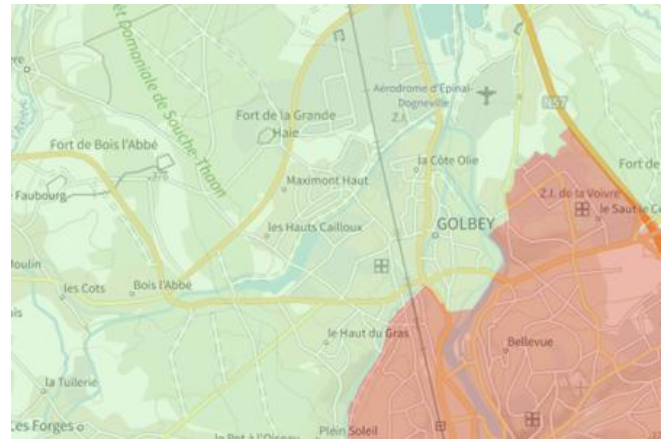
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415881A	Sécheresse	01/01/2023	02/07/2024
IOME2308745A	Sécheresse	01/07/2022	03/05/2023
IOME2308745A	Sécheresse	01/01/2022	03/05/2023

Risque radon sur Golbey

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Golbey

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

PPRT : PPRT de TOTALGAZ GOLBEY

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT de TOTALGAZ GOLBEY a été approuvé sur votre commune.

Le PPRT couvre les aléas suivants :

[Risque industriel](#)
[Effet thermique](#)
[Effet de surpression](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte
- 05 : Délaissement possible

Date de prescription : 30/10/2007

Date d'approbation : 17/12/2011

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Golbey



DDRM : **DDRM88**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel
Effet thermique
Effet de surpression

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ANTARGAZ	Seveso seuil haut

4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
MICHELIN	Non Seveso
NORSKE SKOG	Non Seveso
LES LIANTS DE L'EST	Non Seveso
LES ENROBES DES VOSGES	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Golbey

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

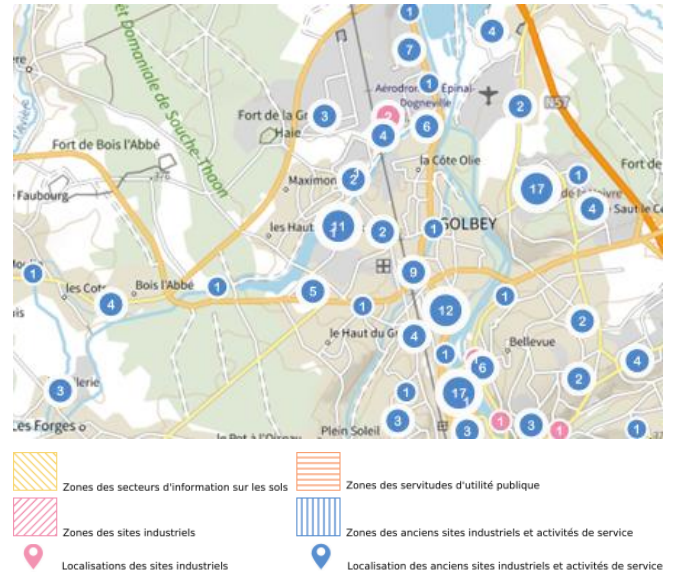
Risque de pollution des sols sur Golbey

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 4 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 108 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
68800165	Glissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

7 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0013290	ouvrage militaire	Magasin à poudre de la Louvroie
LORAW0013303	ouvrage militaire	Batterie M26 annexe de la Grande Haye
LORAW0013305	ouvrage militaire	Fort de la Grande Haye
LORAW0018215	naturelle	Trou de Barbelouze
LORAW0040491	naturelle	Perte. Ikare 88209001
LORAW0040492	naturelle	Perte. Ikare 88209002
LORAW0040493	naturelle	Perte. Ikare 88209003

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000829601	BOLLORE ENERGIE	En cours
SSP000999001	CNIM (Ex BABCOCK)	En cours
SSP001027601	COLAS EST	En cours
SSP001121201	MICHELIN	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

108 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924171	Manufacture de pneumatiques	Indéterminé	
SSP3924170	Stockage de produits carburants	En arrêt	
SSP3924169	Papeterie	Indéterminé	
SSP3924168	Fonderie de fonte	En arrêt	
SSP3924167	Dépôt de gaz liquéfié	Indéterminé	
SSP3924166	Atelier de serrurerie-charpente fer	En arrêt	
SSP3924164	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3924162	CNIM, BABCOCK ENTREPRISE SA, ex ETS	En arrêt	
SSP3924161	Station-service	En arrêt	
SSP3924160	Centre Commercial	En arrêt	
SSP3924159	Supermarché, station service	Indéterminé	
SSP3924158	Centre de distribution	En arrêt	
SSP3924157	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924156	Transport	Indéterminé	
SSP3924155	Fabrication de papiers, transports	En arrêt	
SSP3924154	Centre de formation	Indéterminé	
SSP3924153	Centrale à béton mobile	Indéterminé	
SSP3924152	Centrale temporaire d'enrobage au	En arrêt	
SSP3924151	Usine de fabrication de liants routiers	Indéterminé	
SSP3924150	Centrale fixe d'enrobage à chaud de	Indéterminé	
SSP3924149	Centrale d'enrobage	En arrêt	
SSP3924148	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924147	Atelier de réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP3924146	Négociant en combustibles	En arrêt	
SSP3924145	Dépôt de liquide inflammable, garage	Indéterminé	
SSP3924144	Atelier d'entretien de véhicules	Indéterminé	
SSP3924143	Négociant bois, fuel et charbon	En arrêt	
SSP3924142	Station-service	En arrêt	
SSP3924141	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924140	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924138	Négociant en combustibles	En arrêt	
SSP3924137	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924136	Atelier de préfabrication de maçonnerie	En arrêt	
SSP3924135	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924134	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924133	Station service, garage, broyage,	En arrêt	
SSP3924132	Centrale à béton	Indéterminé	
SSP3924131	Station service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924130	Station service	En arrêt	
SSP3924129	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924128	Dépôt de charbon et combustibles	En arrêt	
SSP3924127	Dépôt relais de GPL, dépôt de liquide	Indéterminé	
SSP3924126	Dépôt de pneumatiques	Indéterminé	
SSP3924125	Garage	Indéterminé	
SSP3924124	Garage, station service	En arrêt	
SSP3924123	Garage	En arrêt	
SSP3924122	Mécanicien, réparateur d'automobiles	En arrêt	
SSP3924120	Garage	En arrêt	
SSP3924119	Garage	En arrêt	
SSP3924118	Garage	En arrêt	
SSP3924117	Carrosserie	En arrêt	
SSP3924116	Garage	En arrêt	
SSP3924115	Garage	Indéterminé	
SSP3924114	Atelier de carrosserie	En arrêt	
SSP3924112	Atelier de carrosserie peinture	En arrêt	
SSP3924111	Négociant, garage de matériel agricole	Indéterminé	
SSP3924110	Atelier de carrosserie, peinture auto	En arrêt	
SSP3924109	Garage, carrosserie	En arrêt	
SSP3924108	Garage d'entretien et réparation	En arrêt	
SSP3924107	Garage	En arrêt	
SSP3924106	Garage-centre technique	Indéterminé	
SSP3924105	Garage et atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3924104	Traitement des déchets du bois (atelier),	En arrêt	
SSP3924103	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924102	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924101	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3924100	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924099	Menuiserie	En arrêt	
SSP3924098	Menuiserie, fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3924097	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3924096	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3924095	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924094	Atelier de travail du bois, ex Tissage	En arrêt	
SSP3924093	ex Atelier de travail de l'aluminium	Indéterminé	
SSP3924092	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924091	Fabrique d'extincteurs	En arrêt	
SSP3924090	Horticulteur	Indéterminé	
SSP3924089	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3924088	Pressing	En arrêt	
SSP3924087	Atelier de travail du bois, menuiserie	En arrêt	
SSP3922597	Transporteur, dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3922586	Station-service	En arrêt	
SSP3922555	Chaudronnerie, plasturgie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3922554	Dépôt de liquides inflammables, source	En arrêt	
SSP3922542	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3922529	Transporteur, garage, réfrigérateur,	Indéterminé	
SSP3922513	Centrale d'enrobage, dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3922505	Ferrailleur, casse	En arrêt	
SSP3922237	Tissage	En arrêt	
SSP3922215	Atelier d'émulsion de bitume	En arrêt	
SSP3922131	Entrepôt d'hydrocarbures, usine à gaz	En arrêt	
SSP3921993	Dépôt de liquides inflammables,	Indéterminé	
SSP3921957	Scierie	En arrêt	
SSP3921953	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3921930	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3921764	Atelier de travail des métaux et alliages,	En arrêt	
SSP3921746	Garage	Indéterminé	
SSP3921731	Traitement de surface, Dépôt de	Indéterminé	
SSP3921728	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3921712	Récupération de fer et vieux métaux,	Indéterminé	
SSP3921705	Fabrication de pneus, dépôt	Indéterminé	
SSP3921704	Dépôt de liquides inflammables et de	Indéterminé	
SSP3921692	Entreprise BTP, ex Dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3920545	Fonderie, entrepôt, stockage de gaz	En arrêt	
SSP558517	CITRAVAL	En arrêt	
SSP554256	LES LIANTS DE L'EST	En arrêt	
SSP554249	SICOVAD	En arrêt	
SSP549163	COLAS FRANCE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle